

AE Animateur d'Equitation

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

FERO
Clémence LEROUX
06.82.98.29.28
bpjeps.fero@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien
Épreuves écrites

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

? Être âgé de 16 ans minimum ; ? Être titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur ; ? Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ; ? Être titulaire de l'un des diplômes suivants délivré par la FFE : o Cas général : Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature ; o Lorsque la formation se déroule en apprentissage : Degré 1 ou Galop 5 de cavalier ou de pleine nature.

Prérequis pédagogiques :

Être passionné(e) et motivé(e)

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

L'AE exerce les fonctions suivantes : - Assurer l'accueil des différents publics et la promotion des activités et des animations d'un établissement équestre - Participer à l'encadrement des activités équestres jusqu'aux premiers niveaux de compétition en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés - Assurer l'entretien des équidés et des infrastructures pour permettre leur utilisation en respectant les principes du bien-être animal, les règles d'hygiène et de sécurité et la réglementation en vigueur

Contenu et modalités d'organisation

Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres – 240h Module 1 Contenu du module M 1.1 Les fondamentaux de l'accueil et de l'information M 1.2 Communication au sein de l'équipe d'encadrement et avec les pratiquants et leur famille M 1.3 Connaissance des principaux produits éducatifs d'un établissement équestre M 1.4 Connaissance des publics enfants et leurs particularités M 1.5 Connaissance des publics adolescents et de leurs particularités M 1.6 Connaissance des publics adultes et de leurs particularités M 1.7 Connaissances des publics spécifiques : handicap, insertion, séniors, sport santé, ... M 1.8 La posture, le rôle et la responsabilité de l'animateur M 1.9 Pédagogie : stratégies et démarches d'apprentissage, communication pédagogique M 1.10 Préparation et conduite de séances et de cycles d'apprentissage et d'animation M 1.11 Gestion de la sécurité en situation d'animation M 1.12 Gestion de la sécurité en extérieur M 1.13 Les techniques d'animation : le jeu, l'aménagement du milieu, gestion de l'espace et des déplacements, M 1.14 gestion du groupe, ... M 1.15 Progression du cavalier : plan fédéral de formation Module 2 : Maîtrise des techniques équestres – 100h Module 2 Contenu du module M 2.1 Travail à pied : travail à la longe enrénée et à l'obstacle, travail aux longues rênes M 2.2 Travail sur le plat M 2.3 Travail à l'obstacle M 2.4 Travail à l'extérieur et en terrain varié M 2.5 Préparation d'un équidé pour le transport M 2.6 Embarquer et débarquer un équidé Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80h Module 3 Contenu du module M 3.1 Connaissance des poneys : races, catégories de taille M 3.2 Connaissance des équidés : bien être équin, monde sensoriel, comportements, modes de vie et relations sociales M 3.3 Alimentation et abreuvement des équidés M 3.4 Soins courants, périodiques et de premiers secours des équidés M 3.5 Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés M 3.6 Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des aires de pratiques Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire – 70h Module 4 Contenu du module

...

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Un positionnement est effectué par chaque stagiaire en début de formation

afin de personnaliser le déroulement de formation

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Commentaires sur la durée hebdomadaire

jeudi et vendredi en centre de formation (soit 14 heures par semaine) + 6

semaines complètes en centre de formation (sauf le mercredi soit 28 heures par semaine), sauf vacances scolaires de la zone A + 3 semaines complètes en entreprise en août

Validation(s) Visée(s)

Animateur d'équitation - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

BPJEPS Educateur sportif mention Equitation

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00210418	du 01/10/2020 au 30/06/2021	Échillais (17)	FERO		  	
00215511	du 01/10/2021 au 30/06/2022	Échillais (17)	FERO		  	
00260223	du 02/09/2022 au 30/06/2023	Échillais (17)	FERO		  	

00327159

du 01/12/2022 au
30/06/2023

Échillais (17)

FERO

Non
éligible



00333913

du 01/09/2023 au
30/06/2024

Saint-Cyr-du-
Doret (17)

FERO

Non
éligible



00333911

du 01/09/2023 au
30/06/2024

Saint-Cyr-du-
Doret (17)

FERO

MON
COMPTE
FORMATION



00333912

du 01/09/2023 au
30/06/2024

Saint-Cyr-du-
Doret (17)

FERO

Non
éligible



00450403

du 19/08/2024 au
16/08/2025

Saint-Cyr-du-
Doret (17)

FERO

Non
éligible



00450395

du 05/09/2024 au
27/06/2025

Saint-Cyr-du-
Doret (17)

FERO

Non
éligible



00450394

du 05/09/2024 au
27/06/2025

Saint-Cyr-du-
Doret (17)

FERO

MON
COMPTE
FORMATION



00568791

du 18/08/2025 au
10/07/2026

Saint-Cyr-du-
Doret (17)

FERO

Non
éligible



00568790

du 18/08/2025 au
10/07/2026

Saint-Cyr-du-
Doret (17)

FERO

Non
éligible

